

Rapport d'Activités

CHRS Cléberg

2023

alynea
samùsocial69
Mettre l'exclusion dehors.

Sommaire

1.	PRESENTATION DU SERVICE	4
2.	2023 DANS LES GRANDES LIGNES.....	5
2.1	Faits marquants	5
2.2	Ressources Humaines	5
2.3	Evaluation / démarche qualité	6
2.4		
3.	LE PUBLIC ACCOMPAGNE	7
3.1	Les nuitées	7
3.2	Typologie des personnes accompagnées en 2022	8
3.2.1	Sexe / âge (cumul sur l'année)	8
3.2.2	Composition des ménages accueillis	8
3.2.3	Caractéristiques des ménages accueillis	8
3.2.4	Nationalité des personnes accompagnées	9
3.2.5	Situation administrative des personnes accompagnées entrant dans le dispositif	9
3.2.6	Ressources des personnes accompagnées en 2022	9
3.3	Nombre de repas pour les personnes sans ressource	10
3.4		
4.	L'ACCOMPAGNEMENT.....	10
4.1	L'accompagnement social au sein du CHRS Cléberg décrit par un membre de l'équipe	10
4.1.1	Les arcanes de l'administration	10
4.1.2	Suivi post CHRS.....	11
4.1.3	Premières Heures en Chantier	12
4.2	Les entrées	12
4.3	Orientations des entrées effectuées	13
	Comme indiqué plus haut, il y a davantage d'entrées comptabilisées mais non effectuées.	13
4.4	L'accompagnement à l'insertion socio-professionnelle remplie par la CIP.....	13
4.4.1	Mesures et étapes sur les personnes orientées	13
4.4.2		
5.	LES SORTIES	18
5.1	Les points de blocage en vue d'une sortie	18
5.2	Les orientations des personnes sorties.....	19
5.3	Evolution de la durée de séjour des personnes prises en charge sortant dispositif.....	19
5.3.1	Durée de séjour des personnes présentes au 31/12/2023	19
5.3.2	Durée de séjour des personnes sorties en 2023	20
5.3.3		
6.	PARTENAIRES SPECIFIQUES ET FINANCIERS.....	21
7.	CONCLUSION ET PERSPECTIVES	22

1. PRESENTATION DU SERVICE

Etablissement	CHRS Cléberg
Adresse	36 rue Richelieu 69100 Villeurbanne
Nom de l'organisme gestionnaire	ALYNEA
Statut de l'organisme gestionnaire	Association loi 1901
Téléphone	0478362494
Email	chrscléberg@alynea.org
Nom du directeur - Général	Pascal Isoard-Thomas
Pôle de rattachement	Hébergement
Nom du directeur.trice de pôle	Laurence Robiliard
Nom du cheffe de service	Amandine WANG
N° finess	690022850
Type d'établissement	CHRS
Convention collective	Nexem
Date de création de la structure	2005

Offrir de manière inconditionnelle un hébergement aux personnes seules ou en couple éprouvées physiquement et mentalement par un parcours de vie marqué par l'exclusion. Le prendre soin et la reconstruction sont centrales afin d'envisager une solution de logement adapté.

Chiffres clefs	
Capacité d'accueil	21 chambres individuelles et 1 chambre couple
Typologie d'accueil	chambre
Public cible	Personnes isolées et 1 couple
Orientation	16 places MVS et 9 Samu social
Nbre de personnes accompagnées en 2023	33
Nbre d'admission	10
Nbre de sorties - et motif.	4 orientations (FV, résidence autonomie, Ehpad, LAM) 5 ne se sont pas présentés 1 fin d'hébergement
Taux d'occupation	85.25%
Nbre de personnes accompagnées par 1 CIP	Cf rapport CIP
Financeurs	DDETS
Durée moyenne de séjour au 31.12.2023	3 ans et 4 mois ou 41 mois
Durée moyenne de séjour des personnes sorties en 2022	3ans et 2 mois ou 39 mois
Nbre d'ETP au 31.12.2023	9.8

2. 2023 DANS LES GRANDES LIGNES

2.1 Faits marquants

Mots lancés lors de la 1^{ère} réunion d'équipe de 2024.



En juin 2023 : Participation de 3 personnes hébergées au **séjour par l'association 82400** :

1 personne a pu effectuer le séjour en entier et les autres sont rentrées au centre après 48h. Belle expérience !

Aussi le même mois : **Visite de la préfète** Madame Buccio



2023 : **3 Chef.fes de service !** Cette année se sont succédés trois responsables de service. Véronique Rousset-Goutelle et Florent Triquigneaux ont pris des responsabilités au sein d'autres services de l'association et Amandine Wang est revenue à la suite de son congé parental.

Bâtiment : Il y a eu deux chantiers importants : la réfection de la cour et de la toiture qui causaient les problèmes de fuites et d'infiltrations.



Portes ouvertes en octobre 2023 pour la **Braderie du Social** avec une quarantaine de visiteurs.

Et bien sûr, de nombreuses **activités** à Cléberg et ailleurs !



2.2 Ressources Humaines

Fonctions	Effectif au 31/12/2023	En inscrit ETP au CPOM
Chef de service	1	0,80
Moniteurs éducateurs	4	4
Educateur spécialisé, coordinateur	1	1
Assistante sociale	1	1
Surveillant de nuit	2	2
Maitresse de maison	1	1

CIP	1	0.1
Total	10	9,90

Contrairement à l'année passée, l'équipe s'est stabilisée. Les absences de certains membres de l'équipe (congés, maladies) ont pu être remplacés par des intérimaires et agent de sécurité connus de tous ce qui a favorisé une qualité d'accompagnement.

Néanmoins, nous avons dû faire appel à une nouvelle entreprise de sécurité (Ax2s) pour pallier aux nombreuses sollicitations de notre prestataire historique (Isp devenu Auxis sécurité)

Nous tentons cette année encore de fidéliser les intérimaires par une anticipation du planning au mois et au trimestre en favorisant un accueil chaleureux avec une réflexion en amont des missions pouvant leur être confiées.

Formations

Céline Sylène : gestes et postures par Kinéto Standard

Thierry Maisterrenna : gestion des situations d'agressivité et de violence par l'Institut Bergeret

José Salinas : Salarié sauveteur secouriste du travail (SST)

Adeline Reynouard et Julien Rochier :

« Comment améliorer les liens avec les institutions publiques au quotidien ? » FAS

« Convaincre ou contraindre » Equipe Interface SDF et l'Institut Régional Jean Bergeret

Amandine Wang :

Sensibilisation à l'accompagnement des personnes en situation d'incurie AIN-APPUI

DUERP - Mettre en place une culture sécurité Institut pour la promotion de la santé.

Bénévoles :

- Sortir de l'isolement : lien et jeux sur le collectif
- Cours de français
- Banque alimentaire
- Massage assis
- Eau du Grand Lyon : peinture de la salle collective
- Seb : nettoyage de la cour

2.3 Evaluation / démarche qualité

Une évaluation externe a été réalisée en mars 2023 par APHILIA CONSEIL dont l'appréciation générale mentionne :

« Les personnes rencontrées pour cette évaluation sont satisfaites de l'accompagnement dont elles bénéficient. Nous notons que si l'établissement n'est pas médicalisé, les professionnels coordonnent l'accompagnement à la santé et aux soins dont les résidents ont besoin.

Le CHRS et le SAVDH remplissent leurs missions d'hébergement et d'accompagnement vers l'insertion sociale. »

Chaque mois, il est proposé une réunion d'expression dans laquelle toutes les personnes accueillies sont conviées. Cette année, plusieurs invités ont pu participer (stagiaires, directeur,

volontaires civiques, partenaires...). Cette instance de participation qui venait en relais du CVS a été bien investie et remplace pour cette année le CVS dans l'attente de la nomination d'un administrateur.trice référent.e pour le CHRS.

3. LE PUBLIC ACCOMPAGNE

Les personnes accueillies au sein du CHRS ont plusieurs profils. Les personnes sont en situation de précarité aussi bien économique que sociale, elles souffrent souvent de solitude. Elles peuvent être atteintes de troubles psychiatriques, être en situation de handicap, souffrir de diverses pathologies comme l'addiction.

Le CHRS répond aux besoins élémentaires comme l'hébergement temporaire, la nourriture, l'hygiène, la recherche de partenaires pour la santé mais surtout l'équipe permet à des personnes dites marginalisées de se réinsérer en proposant des accompagnements individuels.

3.1 Les nuitées

	2021	2022	2023
Capacité (nombre de places)	23	23	23
Nombre de nuitées réalisables	8395	8395	8395
Nombre de nuitées réalisées	8187	7991	7157
Taux d'occupation	97.52%	95.19%	85.25%

Cette baisse du taux d'occupation annuelle s'explique par plusieurs facteurs :

- Le temps de réfection des chambres suite à un départ est variable en fonction de la disponibilité de l'AAVA menuiserie et d'autres entreprises
- Les temps d'orientation en fonction de la commission urgence et de la réunion hebdomadaire du Samu social 69
- Une chambre PMR est restée inoccupée 2 mois en raison de l'attente de travaux.

A noter également, que 4 personnes orientées sur des places Samu social ont refusé l'hébergement ou n'ont pas été retrouvées par les équipes sur l'espace public.

Aussi 1 personne orientée par la MVS a obtenu en même temps une place en Ehpad qui a évidemment été privilégiée mais la place a été gardée le temps de la Halte de nuit confirme l'entrée de monsieur dans l'établissement pour personne âgée.

3.2 Typologie des personnes accompagnées en 2023

3.2.1 Sexe / âge (cumul sur l'année)

Nombre de personnes (cumul sur l'année 2023)	Sexe		Total	%
	féminin	masculin		
Tranche d'âge				
- 3 ans	0	0	0	0
3 à 17 ans	0	0	0	0
18 à 24 ans	1	0	1	2.9 %
25 à 59 ans	3	23	25	76.4 %
+ 60 ans	2	5	7	20.7 %
Total	6	28	33	100 %
%	17.6 %	82.4 %	100%	/

Nous n'avons pas les dates de naissances pour 6 personnes mais nous les avons ajoutés à la tranche 25 à 59 ans.

3.2.2 Composition des ménages accueillis

	2021	2022	2023
Femme isolée	3	4	3
Homme isolé	23	26	
Couple sans enfants	1	2	1
Famille monoparentale	0	0	0
NB TOTAL de ménages	27	32	33

3.2.3 Caractéristiques des ménages accueillis

	2021	2022	2023
Femme victime de violence	NC	0	0
Personnes présentant des addictions avec une prise en charge médico-sociale adaptée	3	5	8
Personnes placées sous-main de justice	1	0	0
Personnes présentant des troubles psychiques	20	22	22
Personnes victimes de violences	0	0	0
Jeunes Majeurs (18-25)	0	1	0
Personnes en situation de grande marginalité	21	21	20/26
Personnes sortant d'incarcération	0	0	0
Personnes en situation de handicap (MDPH acquis ou en cours de demande)	24	26	19/26
NB TOTAL de ménages	27	32	33

Nous n'avons fait apparaître les 6 personnes qui ne sont jamais présentés à Cléberg.

Le public garde les mêmes caractéristiques que les années précédentes.

3.2.4 Nationalité des personnes accompagnées

	2021	2022	2023
française	12	18	20
UE	5	5	3
Hors UE	11	11	10
Total	28	34	33

3.2.5 Situation administrative des personnes accompagnées entrant dans le dispositif

	2021	2022	2023
Titre de séjour	0	0	0
Sans papier	1	1	0
Droits ouvrables	NC	5	1
Droits ouverts	NC	5	2
Total		11	3/10
%			

La 4^{ème} personnes est européen.

3.2.6 Ressources des personnes accompagnées en 2023

	2021	2022	2023
Sans ressources	11	11	10
Prestations sociales uniquement	3 RSA 10 AAH	16	4 RSA 9 AAH
Activité Salariée + prestations	1 RSA + CESU	2	1 RSA + CESU 1AAH+ ESAT
Activité salariée seule	1	0	0
Autre	1 retraite	3 retraites 2 AAVA	3 retraites
Total	28	34	28/34

Cette année, 3 personnes ont pu bénéficier de l'AAH en remplacement du RSA grâce au travail éducatif d'acceptation du handicap et la validation du dossier par la MDPH

3.3 Nombre de repas pour les personnes sans ressource :

Le nombre cumulé de repas (midi et soir) servi pour l'année 2023 est d'environ 4750 : 13X2 repas par jour

Les différentes possibilités d'accompagnement au repas en CHRS sont généralement proposées pour offrir aux personnes une plus grande flexibilité dans leur choix de nourriture. Ces options peuvent être proposées en fonction des besoins et des ressources des personnes accueillies. Cette année, il y a une augmentation des quantités de repas servis en regard des difficultés croissantes des personnes accueillies.

La barquette traiteur est une option qui permet aux personnes hébergées de recevoir le repas directement livré. Cette option est souvent proposée pour celles qui ont des difficultés à cuisiner, à gérer leur budget ou à se déplacer. Le Ticket Service, quant à lui, est une option qui permet aux personnes d'effectuer leurs courses, de choisir leur produit et de cuisiner.

Pour 2024, il sera proposé que les personnes bénéficiant de tickets services puissent avoir une partie en argent. Pour les raisons suivantes :

- Fréquenter des magasins discount
- La perte de pouvoir d'achat car la monnaie sur les TS n'est pas remboursée
- Une aide à la gestion budgétaire
- Pouvoir s'acheter des cigarettes et de l'alcool : et ne pas perdre de l'argent lors d'échange pour obtenir des espèces.

4. L'ACCOMPAGNEMENT

Les Indicateurs de dépendance de 2023

1/ Quatorze/23 bénéficiaires de plateaux repas

- Le pic de commandes de barquettes a été cette année de plus de la moitié des personnes accueillies.
- Et cela ne crée pas pour autant de temps collectifs car chacun préfère se restaurer seul, avec un membre de l'équipe en relation duelle ou dans sa chambre.

2/ Quinze/23 Bénéficiaires de passages quotidiens d'infirmiers libéraux

- Préparation des piluliers
- Distribution des traitements avec 3 passages par jour
- Actes infirmiers : injections, pansements, soins escarts, accompagnement à la toilette

3/ Quatre Bénéficiaires d'auxiliaire de vie social

- Aide à la toilette/ hygiène (stimulation, changement protection intime, rasage et coupage d'ongles
- Suppléance totale à l'entretien du logement : machine à laver, sol, vaisselle...

4/ Cinq personnes sous mesure de protection juridique et Quatre personnes en attente

- Plusieurs personnes bénéficient d'une mesure de curatelle/ curatelle renforcée ou tutelle. Les mesures peuvent être exercées par des associations tutélaires comme l'ATMP, par l'hôpital comme le Vinatier ou Saint Jean de Dieu ou par des mandataires privés (libéraux).

5/ Les hospitalisations

Plusieurs personnes ont été hospitalisées cette année :

- 5 pour des hospitalisations programmées en hôpitaux publics ou cliniques avec des séjours plus ou moins long.
- 4 hospitalisations en urgence dont une personne victime d'un infarctus.
- 2 personnes sous injonction de soins psychiatriques par le juge de l'application des peines
- 3 personnes admises en hôpital psychiatrique en ASPDT (soins psychiatriques à la demande d'un tiers) soit à la demande de l'équipe directement du centre soit en accompagnant la personne aux urgences psychiatriques du Vinatier.

4.1 Les entrées

Motifs : (prendre le motif principal d'orientation)

	2	2	2
	0	0	0
	2	2	2
	1	2	3
Expulsion locative	0	0	
Séparation / Divorce / Rupture familiale	0	0	
Fin d'hébergement (tiers)	0	0	
Squat / Hébergement insalubre	0	0	
Maladie	0	0	
Errance / désocialisation / sortie de la rue	5	7	9
Fin de prise en charge au titre de la demande d'asile		0	
Fin de prise en charge urgence		4	1
Sortie de plan froid		0	
Violences conjugales		0	
Demandeurs d'asile en cours de procédure		0	

En recherche d'emploi		0
Logement insalubre habitable		0
Sortie d'établissement spécialisé		0

Autre			0
NSP			0
Total		5	1 0

4.2 Orientations des entrées effectuées

	2 0 2 1	2 0 2 2	2 0 2 3
SIAO	1	4	3
Samu social 69	6	7	7
Hors SIAO	0	0	0
Total	7	1 1	1 0

Nous notons une importante baisse des orientations de femmes certainement en lien avec l'ouverture de structures non mixtes.

Et aussi une augmentation de l'âge des personnes orientées (pas de moins de 25 ans cette année)... ce sujet a été abordées dans les instances partenaires, l'équipe de la maraude jeune.

Il nous semble important de garder une hétérogénéité du public

4.3 L'accompagnement à l'insertion socio-professionnelle remplie par la CIP

Cf annexe

5. LES SORTIES

5.1 Les points de blocage en vue d'une sortie

Les freins principaux sont toujours les difficultés de santé psychique/addictions et en second l'accès aux droits. La MVS et le Samu Social ont orienté des personnes ayant des ressources mais ne pouvant pas accéder à des places d'insertion à la vue de leurs problématiques. Plusieurs personnes bénéficiant de l'Allocation Adulte Handicapé pourraient être orientées dans des structures médico-sociales mais les troubles du comportement et la consommation d'alcool empêchent toutes démarches d'admission voire en amont d'obtenir des notifications adaptées de la MDPH.

	2021	2022	2023
Accès aux droits	0	0	9
Ressources trop faibles pour occuper un logement	5	1	1 ressources pas stables
Difficultés familiales / manque d'autonomie	0	0	0
Problèmes de santé physique ou psychique (déclaré ou observé)	7	0	9
Manque de place en logement adapté	2	10	1 Pension famille en cours
Manque de place en logement autonome	2	2	0
Autres (Absence de régularisation en, 2022) Autres (Orientation récente dec 2022)	7 (dont 6 pour absences de régularité de séjour)	9 1	2 européens : problèmes de santé pas d'accès au travail 1 en attente FV
Total	23	23	23

5.2 Les orientations des personnes sorties

	2 0 2 1	2 0 2 2	2 0 2 3
Errance / sans domicile	1	7	1
Chez la famille / tiers	0	0	0
Héb. en structure	0	0	0
Logement adapté	0	2	0
Logement autonome - Dont parc public - Dont parc privé	1 (U C S A)	2 0	0
Etablissement spécialisé	3	0	4
Rupture d'hébergement	0	0	5
Autre	0	0	0
NSP	0	0	0
Total	5	1 1	5

5.2.1 Durée de séjour des personnes présentes au 31/12/2023


Durée du séjour	2021		2022		2023	
	Nb d'hébergés	%	Nb d'hébergés	%	Nb d'hébergés	%
< 6 mois	2	8	5	22	2	
6 - 12 mois	3	13	4	17	2	
12 - 24 mois	5	22	5	22	5	
+ 24 mois	13	57	9	39	14	
TOTAL	23	100%	23	100%	23	
Durée moyenne de séjour (en mois)	44 mois		39 mois			

5.2.2 Durée de séjour des personnes sorties en 2023

Durée du séjour	2021		2022		2023	
	Nb d'hébergés	%	Nb d'hébergés	%	Nb d'hébergés	%
< 8 jours	NC	0	2	19%	1	10
8 jours - 6 mois	2	40	0	0	5	50
6 - 12 mois	0	0	3	27%	0	0
12 - 24 mois	1	20	1	9%	1	10
+ 24 mois	2	40	5	45%	3	30
TOTAL	5	100%	11	100%	10	100%
Durée moyenne de séjour (en mois)	34		26		44	

6. PARTENAIRES SPECIFIQUES ET FINANCIERS


▪ La maison de la veille sociale du Rhône

 <p>Maison de la veille sociale du Rhône</p>	<p>Le Groupement d'Intérêt Public (GIP) de la Maison de la Veille Sociale (MVS) a été initié pour constituer un service intégré d'accueil, d'orientation (SIAO) et de coordination dont l'objectif est de faciliter le parcours résidentiel des ménages sans domicile et leur retour en logement autonome. Son but est d'assurer un traitement équitable et non discriminant de la demande d'hébergement ou logement temporaire.</p>
---	--

▪ Le Samu Social 69

 <p>alynea samusocial69 Mettre l'exclusion dehors.</p>	<p>Le Samu Social 69 dépend de l'association ALYNEA. En réponse aux signalements du 115, il assure maraudes et accompagnement social individualisé. Il a notamment pour mission d'aller à la rencontre des personnes pour lesquelles il est difficile de faire une demande d'hébergement et de les aider à se rapprocher du droit commun.</p> <p>Cette année, le Samu Social et le CHRS Cléberg ont poursuivi leur étroite collaboration dans l'intérêt des personnes hébergées.</p>
--	--

▪ La banque alimentaire du Rhône

	<p>La Banque Alimentaire du Rhône a pour objectif "d'aider l'Homme à se restaurer" tout en luttant contre le gaspillage.</p> <p>Chaque mercredi, au moins deux bénévoles d'ALYNEA se rendent à la banque alimentaire du Rhône pour récupérer des denrées qui seront ensuite distribuées sur différentes structures d'ALYNEA. Cela permet à Cléberg d'offrir des gouters quotidiens.</p> <p>Grâce à l'application PROXIDON, nous bénéficions de plus de produits frais de façon ponctuelle, notamment en récupérant des dons à l'école élémentaire du quartier.</p>
---	--

7. CONCLUSION ET PERSPECTIVES

A la suite de l'évaluation externe, l'équipe de Cléberg devra faire apparaître la désignation d'une personne de confiance pour chacune des personnes accueillies.

« Critère 1.2.3 La personne accompagnée est systématiquement informée de la possibilité de désigner une personne de confiance pour l'accompagner et l'assister dans ses démarches.

2 Commentaire : Pas de connaissance de la personne de confiance, et aucune de nommée La personne dit ne pas avoir reçu d'information sur la possibilité d'une personne de confiance Elle n'en a donc pas désigné Entretien : Pas d'information et donc pas de désignation Pas d'information reçue sur la possibilité de désigner une personne de confiance, ni sur son rôle »

Extrait du rapport d'évaluation externe 2023.

L'équipe participe à l'actualisation du projet associatif et s'informe des décisions concernant le nouveau CPOM.

En 2024, il est prévu la réécriture du projet d'établissement. Plusieurs items ont déjà été retravaillés et le choix de la trame effectués. Cette actualisation se fera avec le concours de l'équipe, des personnes accueillies, des partenaires et toutes les personnes concernées par le projet de service.